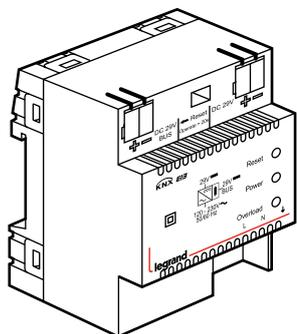


## Alimentation modulaire - BUS/KNX

Référence(s) : 0 035 04/12



### SOMMAIRE

Page

1. Utilisation	1
2. Caractéristiques techniques	1
3. Cotes d'encombrement	2
4. Raccordement	2
5. Normes	2
6. Entretien	2

### 1. UTILISATION

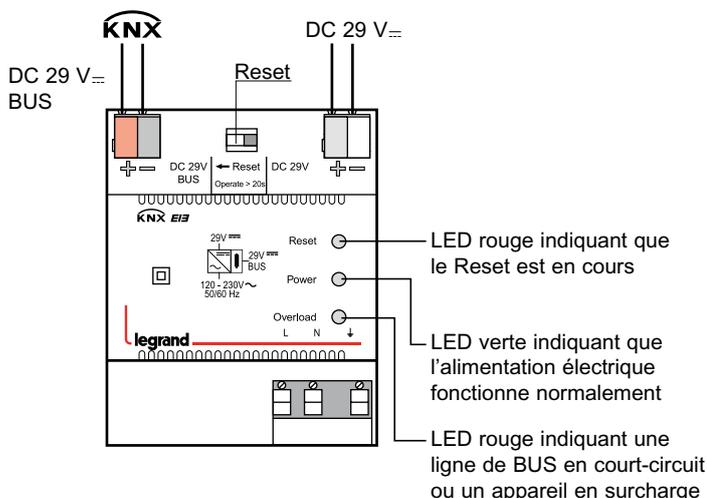
L'alimentation modulaire BUS/KNX fournit la tension nécessaire pour alimenter le KNX BUS en 29 V $\approx$ . La connexion BUS KNX est effectuée par la borne rouge / noir sur la face avant du produit. Un filtre intégré évite le court-circuit des télégrammes sur la ligne de bus KNX.

Cette alimentation fournit aussi 29 V $\approx$  à partir de la borne jaune / blanc auxiliaire qui peut être utilisée pour alimenter une autre ligne, en utilisant un filtre de découplage

### 2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

### 2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES (suite)

Tension d'alimentation	120-230 V~
Fréquence	50 / 60 Hz
Tension de sortie	29 V $\approx$
Courant de sortie réf. <b>0 035 04</b>	640 mA
Courant de sortie réf. <b>0 035 12</b>	320 mA
Connexion KNX	Connecteur KNX rouge noir
Types de bornes	automatique
Capacité des bornes	4 x ( $\varnothing$ 0,6 mm <  < $\varnothing$ 0,8 mm)
Degré de protection	
Pénétration des corps solides et liquides	IP20 (installation sous enveloppe)
Tenue aux chocs	IK04
Nombre de modules	4
Température d'utilisation	-5°C à +45°C
Température de stockage	-25°C à +70°C
Poids	240 g



Chaque ligne de BUS nécessite une alimentation modulaire.

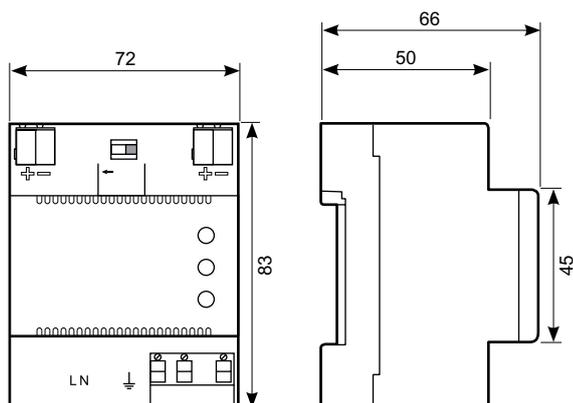
Des alimentations électriques supplémentaires peuvent être installées sur une même ligne avec le coupleur (réf. 0 035 16).

La distance entre l'alimentation modulaire - BUS/KNX et l'appareil ne doit pas dépasser 350 m.

**Nota** : L'ensemble des informations techniques sont disponibles sur

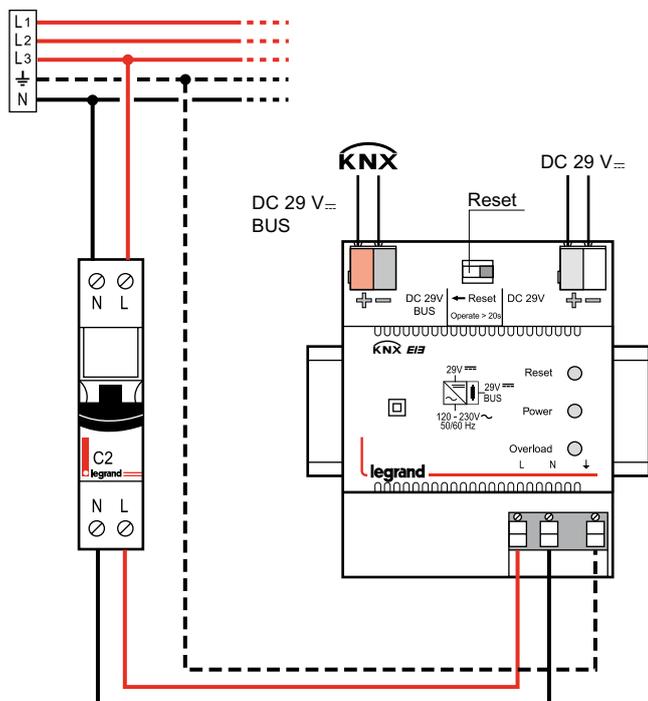


### 3. COTES D'ENCOMBREMENT



### 4. RACCORDEMENT

L'ensemble du câblage doit être réalisé en absence de secteur.



### 5. NORMES

- Directive : CE
- Normes d'installations : NFC 15-100
- Normes produits : NF EN 50428
- Normes environnementales :
- Directive européenne 2002/96/CE : DEEE (Déchet des Équipements Électriques et Électroniques) ou WEEE (Waste of Electrical and Electronical Equipments).
  - Directive européenne 2002/95/CE : LSD (Limitation des Substances Dangereuses) ou RoHS (Restriction of Hazardous Substances).
  - Décrets et/ou règlements : ERP (public)  
ERT (travailleur)  
IGH
- Marquage : KNX EIB, CE, Classe II

### 6. ENTRETIEN

- Ne pas utiliser : acétone, dégraissant, trichloréthylène.
- Tenue aux produits suivants :
- Hexane (En 60669-1),
  - Alcool à brûler,
  - Eau savonneuse,
  - Ammoniac dilué,
  - Eau de Javel diluée à 10%,
  - Produit à vitre.

**ATTENTION** : Pour l'utilisation de produits d'entretien spécifiques autres, un essai préalable est nécessaire.